



Taropale

Tournoi ouvert aux joueurs licenciés. La licence peut se prendre auprès du club avant le début de l'épreuve.

Droits d'engagement et affectation des fonds

L'inscription à la compétition est conditionnée au paiement d'un droit d'engagement de **12 € par participant**.

Conformément au caractère non lucratif de l'association (Loi 1901), l'intégralité des fonds collectés sera exclusivement affectée selon la répartition suivante :

- **88 % du montant des engagements** seront redistribués aux participants sous forme de dotations en numéraire (gains en argent).
- **12 % du montant des engagements (le solde)** seront alloués à la couverture des frais de logistique et d'organisation de la manifestation, y compris le paiement des PCN (Points de Compétition Nationaux).

Si le total des frais d'organisation s'avère inférieur aux 12 % conservés, l'excédent constaté sera obligatoirement reversé au budget général de l'association pour servir exclusivement au financement de ses activités d'intérêt général.

Grille de répartition des récompenses

Le nombre total de joueurs récompensés est calculé sur la base de la règle du « 1/4 des joueurs », ajusté selon le niveau de participation (nombre de tables)

- **De 0 à 15 tables** : Le quart (1/4) des joueurs engagés + 1 joueur supplémentaire.
- **De 16 à 20 tables** : Le quart (1/4) des joueurs engagés + 2 joueurs supplémentaires.
- **À partir de 21 tables** : Le quart (1/4) des joueurs engagés + 3 joueurs supplémentaires.

Le montant exact des primes financières et la liste des prix seront affichés de manière visible sur place. Le présent règlement complet est mis à la disposition des participants à l'entrée de la salle.

Organisation et déroulement des parties

- **Format du jeu** : Le tournoi se dispute à 4 joueurs sur un total de 25 donnes, réparties en 5 sessions de 5 donnes.
- **Suivi des scores** : À la fin de chaque session, le classement provisoire par position est affiché et accessible à tous les participants.
- **Phase de reclassement** : Un nouveau classement général est calculé à l'issue de la 4e position pour réorganiser les tables (sauf contrainte technique majeure).
- **Gestion des égalités** : En cas d'égalité parfaite au classement final, la répartition et le départage des joueurs se font dans le respect strict des règlements officiels de la FFTarot.

Le tournoi est homologué et donne donc droit à l'attribution de Points de Classement National (PCN) pour les joueurs participants au tournoi. Ces PCN enregistrés chaque saison par les joueurs affiliés à la FFT permettent l'établissement du Classement National.

Le tournoi est régi par le Règlement officiel du Tarot en donnes libres avec le code d'arbitrage. Ce cadre officiel fixe strictement le déroulement des donnes ainsi que le barème des fautes et pénalités.

Le club utilise l'outil logiciel de la FFT qui permet de piloter l'intégralité d'un tournoi officiel, depuis l'inscription locale des joueurs jusqu'à la synchronisation des résultats pour la mise à jour du Classement National.